

AndÉA : trois nouveaux membres élus au CA, adhésion de quatre nouveaux membres associés externes

Paris - Publié le vendredi 5 avril 2019 à 15 h 40 - Mouvement n° 144303

- Aurélien Bambagioni, artiste, enseignant et coordinateur pédagogique à l'École européenne supérieure de l'image Angoulême-Poitiers (Charente),
- Téa Laurent, étudiante à l'École supérieure d'art et design de Valenciennes (Nord),
- Louma Frigaux, étudiant à l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône),

tels sont les trois nouveaux membres du conseil d'administration de l'AndÉA élus le 25/03/2019, annonce l'association le 05/04/2019. Maxime Raynaud, ancien étudiant à l'École supérieure d'art des Pyrénées - Pau Tarbes (Pyrénées-Atlantiques), quitte quant à lui son siège, ses études ayant pris fin. Le CA compte désormais 17 membres, dont 15 enseignants et deux étudiants.

Par ailleurs, quatre membres associés externes adhèrent à l'association dans la catégorie communauté : l'Anescas (Paris 17^e), l'Appéa (Paris 13^e), l'Aneat à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), et L'Atelier des artistes en exil (Paris 11^e). Les membres associés externes sont divisés en deux pôles : « la communauté » qui regroupe six membres et « les amis » qui compte trois membres. Dans les deux cas, ils peuvent être des personnes physiques ou morales, ne sont pas éligibles et n'ont pas le droit de vote, mais sont conviés aux activités de l'association.

L'AndÉA est dirigée par une présidence collégiale depuis le 16/05/2018.

Composition du conseil d'administration au 05/04/2019

Coprésidence :

- Loïc Horellou, designer, professeur à la Haute école des arts du Rhin ;
- Christelle Kirchstetter, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes ;
- Muriel Lepage, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole ;
- Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art Annecy Alpes.

Secrétaire :

- Christian Debize, directeur de l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy.

Trésorier :

- Hervé Alexandre, secrétaire général de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux.

Autres administrateurs :

- Aurélien Bambagioni, artiste, enseignant à l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers ;
- Sophie Claudel, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon ;
- Jacqueline Febvre, directrice de l'École supérieure d'art et design d'Orléans ;
- Louma Frigaux, étudiant à l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence ;
- Benjamin Hochart, artiste, enseignant à l'École supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg ;
- Téa Laurent, étudiante à l'École supérieure d'art et design de Valenciennes ;
- Odile Le Borgne, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne - site de Rennes ;
- Michèle Martel, historienne de l'art, professeur à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole ;
- Pierre Oudart, directeur des Beaux-Arts de Marseille ;
- Bernhard Rüdiger, artiste, professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon ;
- Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs.

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art



- Association fédérant la totalité des 44 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac plus 3 et Bac plus 5
- Créée en 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art
- Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012
- Missions :

- plateforme de réflexion
- instance de proposition
- force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
- **Coprésidence** : Loïc Horellou, Christelle Kirchstetter, Muriel Lepage et Stéphane Sauzedde
- **Contact** : Maud Le Garzic Vieira Contim
- **Tél** : 06 26 38 82 84

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art

32 rue Yves Toudic

75010 Paris - FRANCE

Téléphone : 06 26 39 92 84



Fiche n° 383, créée le 27/09/13 à 13:23

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »